



Chenyang Li

Associé

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.7623

Courriel

cli@dwpv.com

Expertise

Règlement de différends

Barreau

Ontario, 2017

Chenyang fournit des conseils juridiques pratiques et axés sur les besoins des clients tout en faisant preuve d'un grand sens des affaires.

Sa pratique en matière de litige commercial porte principalement sur des affaires complexes aux enjeux cruciaux pour de grandes sociétés canadiennes et multinationales. Très attentif et capable de synthétiser rapidement des questions complexes pour en cerner les points essentiels, Chenyang fournit d'excellents conseils à ses clients dans le cadre de dossiers de litiges commerciaux, d'actions collectives, de responsabilité du fait des produits et de négligence, et plus encore.

Avant de se joindre à Davies, Chenyang a été auxiliaire juridique auprès des juges Juriansz, Pardu, Paciocco, et Nordheimer de la Cour d'appel de l'Ontario, où il a eu l'occasion de se pencher sur des dossiers tant civils que criminels.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Continental Casualty Company

A défendu avec succès Continental Casualty Company (« CNA ») devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans le cadre d'un recours collectif concernant des demandes d'indemnisation totalisant des milliards de dollars déposées par ou au nom de milliers d'entreprises partout au Canada pour la couverture des pertes d'exploitation découlant de la pandémie de COVID-19. Cette affaire a été tranchée par le juge Penny du rôle commercial au début du mois de juin 2023 en faveur de la CNA et d'autres assureurs à l'issue d'un procès de plusieurs semaines portant sur des questions communes. Il s'agit de la première affaire à établir avec autorité, lors d'un procès au Canada, que le SARS-CoV-2 ne cause pas de perte physique ni de dommage aux biens et que la simple perte d'usage des biens découlant de la pandémie de COVID-19 n'entraîne pas de couverture au titre des polices d'assurance de biens commerciaux ordinaires.

Keurig Canada Inc.

Représentation de Keurig Canada Inc. dans le cadre d'une action collective concernant des publicités affirmant que les capsules de plastique à portion et à usage uniques pour boissons, appelées capsules K Cup, sont recyclables.

Hydro One Inc.

Représentation en défense d'Hydro One Inc. relativement à une action médiatisée liée au droit de l'emploi qui découle de changements à la gouvernance chez Hydro One adoptés dans la foulée de l'élection provinciale de 2018 en Ontario.

Vale Canada Limitée

Représentation de Vale Canada Limitée devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario (Chambre commerciale) dans le cadre d'une action en dommages-intérêts de plus de 650 millions de dollars contre Solway Group, société minière de l'Europe de l'Est, pour violation de diverses conventions de redevances

DAVIES

Chenyang Li

Associé

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.7623

Courriel

cli@dwpv.com

concernant un projet de mine de nickel au Guatemala.

James MacDonald

Représentation de M. James S.A. MacDonald dans le cadre d'un appel interjeté devant la Cour suprême du Canada concernant la différence entre spéculation et couverture, et le traitement fiscal applicable aux gains et aux pertes découlant d'opérations sur dérivés.

Répondant

Conseiller juridique d'un client dans le cadre d'une enquête confidentielle en cours menée par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'introduction possible d'une instance, notamment en ce qui a trait à la préparation des réponses aux multiples sommations, à la négociation d'une entente de renonciation limitée au secret professionnel et à l'élaboration d'une défense fondée sur l'obtention de conseils juridiques. L'enquête porte sur diverses violations possibles de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), dont la communication d'information fausse ou trompeuse aux investisseurs, des déclarations fausses ou trompeuses en ce qui concerne la situation financière et la fraude.

DISTINCTIONS

Best Lawyers: Ones to Watch — Litige, droit des sociétés/droit commercial

MATIÈRE À RÉFLEXION

Suivre l'argent : La *Loi sur les mesures d'urgence* est invoquée pour élargir le champ d'application des règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent

17 févr. 2022

« Appeal Allowed – MDS Inc. v. Factory Mutual Insurance Company: Ambiguity in Insurance Contracts and the Meaning of “Physical Damage” », coauteur
29 oct. 2021

La clause relative aux changements ou aux effets défavorables importants aux temps de la COVID-19

23 mars 2020

FORMATION

University of Western Ontario, J.D. (avec distinction), 2016
Ivey Business School, University of Western Ontario, B.A.A., 2010